

Le service de recherche du Parlement européen

21 novembre 2023



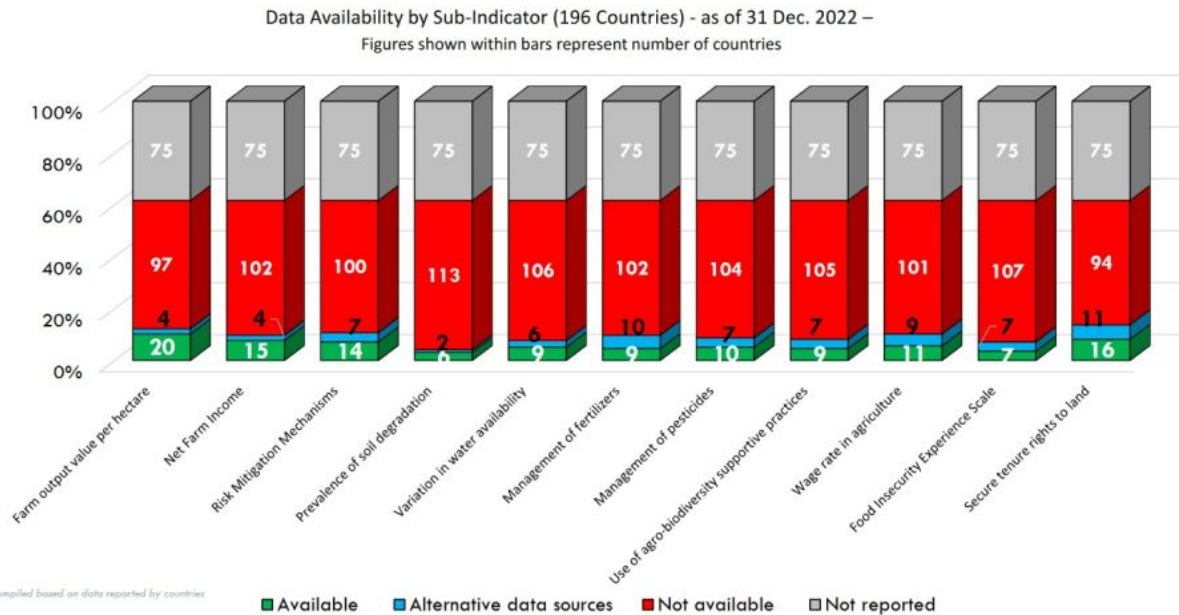
EUROPEAN PARLIAMENTARY
RESEARCH SERVICE

Le service de recherche du Parlement européen (EPRS), créé en 2014 et localisé à Bruxelles, à Strasbourg et au Luxembourg, a pour mission de fournir aux députés des analyses précises et documentées sur l'ensemble des problèmes publics dont traite l'Union européenne. Il a aussi pour rôle d'informer les citoyens du fonctionnement, des activités et des positionnements du Parlement eu égard aux différents sujets. L'encapacitation par la connaissance est une de ses priorités.

Abritant une centaine de spécialistes des politiques publiques, l'entité comprend quatre directions : le service de recherche traitant des demandes spécifiques des parlementaires (20 000 entre 2014 et 2020) ; le centre de documentation ; le service des ressources ; la direction de l'évaluation d'impact et de la valeur ajoutée de l'Union européenne. Dans cette direction, des unités produisent des évaluations *ex ante* et *ex post* de politiques publiques, ou encore des analyses de l'intérêt que pourrait revêtir une intervention européenne là où elle n'existe pas encore. [L'unité de prospective](#) (direction de l'évaluation) fournit, quant à elle, des analyses sur les grandes évolutions scientifiques et technologiques à venir.

Les équipes de l'EPRS sont à l'origine de productions éditoriales diversifiées : [3 500 publications](#) sous la forme de notes courtes ou d'études approfondies, 1 300 cartes, graphiques ou tableaux auxquels s'ajoutent [200 podcasts](#), des vidéos, des [infographies interactives](#) ou encore [une info-visualisation](#) retraçant le parcours des propositions de loi soumises au Parlement pendant le mandat de J.-C. Juncker (2014-2019). La sécurité alimentaire, la production d'énergies, les accords de l'OMC sur l'agriculture, le financement de la PAC ont par exemple aussi été abordés cette année. En septembre 2023, l'audition publique de quatre experts de la FAO et de l'université de Wageningen a porté sur [« La durabilité agricole : passé, présent, futur. Le rôle des données et des indicateurs »](#). À cette occasion, J. R. Moncayo a présenté un état de la disponibilité des données, selon les pays, sur l'indicateur onusien de développement durable 2.4.1 (figure ci-dessous).

SDG 2.4.1 – DATA AVAILABILITY STATUS



Source : intervention de J. R. Moncayo sur « Mesurer et contrôler l'agriculture durable »

Le 12 octobre dernier, les auteurs de [l'initiative citoyenne européenne « Fur Free Europe »](#) ont [présenté](#) leurs [revendications](#) devant le Parlement, visant l'interdiction de l'élevage et de l'abattage de visons, de renards ou de chiens viverrins pour produire de la fourrure. Cette intervention a donné lieu à [une courte note](#) de l'EPRS. La toxicité des produits chimiques utilisés pour gérer les déchets animaux et la propagation de maladies comme le virus SARS-CoV-2 sont des problèmes mis en exergue par ses défenseurs. Enregistrée en mars 2022, l'initiative, soutenue par l'intergroupe « Bien-être et protection des animaux » du Parlement, a recueilli 1,5 million de signatures, contraignant la Commission à indiquer d'ici fin 2023 les actions qu'elle entend mettre en place.

Nathalie Kakpo, Centre d'études et de prospective

Source : [Service de recherche du Parlement européen](#)